

**Volet B**

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



Original déposé le
02 JUL. 2026
Greffé
au greffe du tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

Dénomination

(en entier) : **Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique**

Forme juridique : ASBL

Siège : Rue L. Namèche 10, 5000 Namur

N° d'entreprise : 420460554

Objet de l'acte : Composition du conseil d'administration

Suite à l'assemblée générale du 20 mars 2026, la composition du conseil d'administration a été revue comme ci-dessous.

Démissions

Crefcoeur Cédric
Lessent Hector

Elections

Collard Dominique
Conobert Marc
Poppe Jean-Marie

Réélections

Bruninx Jean-Luc
Luyckx Jean-Marie

La composition du Conseil d'administration est établie comme suit :

Président

Luyckx Jean-Marie

Trésorier

Mottin Jean-Luc

Administrateurs

Bruninx Jean-Luc
Collard Dominique
Conobert Marc
Dedessuslesmoustier Michel
Evrard Stefaan
Lete Jean-Marc
Mailleur Daniel
Pilate Jean
Poncin Thierry

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature

Réserve
au
Moniteur
belge



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/07/2026 - Annexes du Moniteur belge

Volet B - Suite

Poppe Jean-Marie
Van Grootenbruel Christian

LUYCKX JEAN-MARIE
PRESIDENT